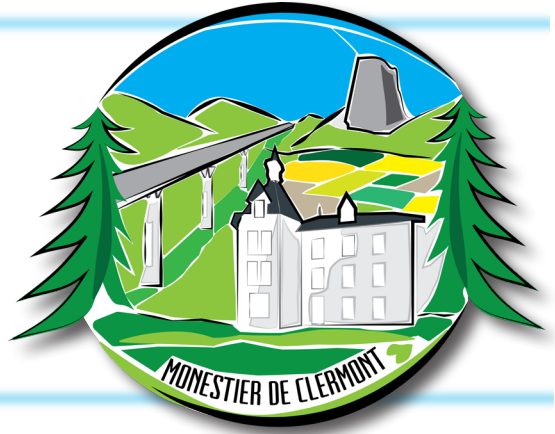


BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉRO SPÉCIAL

# MONÉTÉRON

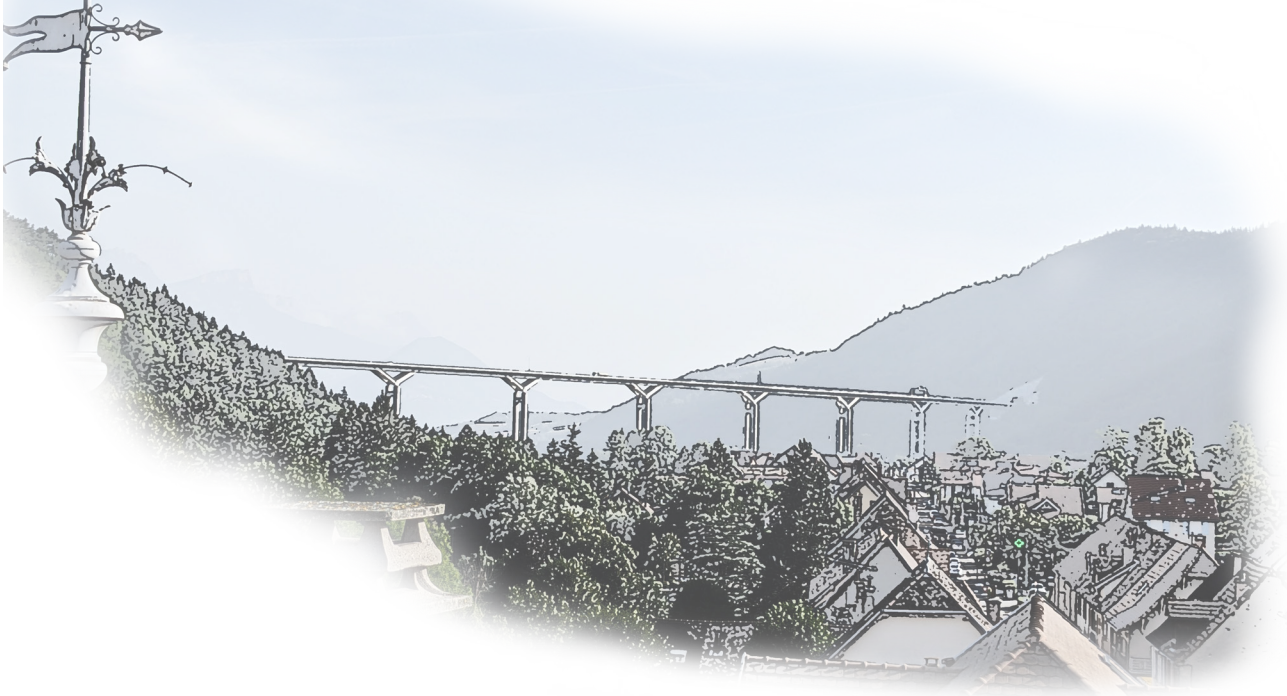
- magazine -



2020 **2023** 2026

**BILAN DE MI-MANDAT**

# 3 ANS D' ACTIONS AU SERVICE DES MONÉTÉRONS



## MOT DU MAIRE



Nous voici déjà en 2024.

La moitié de notre mandat est déjà passée, certes, quelque peu bousculée par la pandémie de la COVID qui nous a retardés dans le démarrage de nos envies et projets municipaux.

Depuis, de belles réalisations ont vu le jour, et d'autres se feront d'ici la fin de notre mandat.

A notre arrivée au Conseil, nous aurions pu choisir la facilité par opportunité, à savoir la continuité du projet de la rue du Serpaton jusqu'à son débouché vers le RD1075. Mais la tranche restante (de la nouvelle école maternelle vers la sortie sud du village) était la plus onéreuse du projet avec notamment un ouvrage d'art pour passer au-dessus du Chabanat. Elle nécessite encore un important travail concernant notamment les études environnementales, la traversée du ruisseau, et l'étude du tracé qui devra déboucher en toute sécurité sur la partie haute du RD1075. Si nous avions suivi cette seule opération, nous n'aurions pas eu la possibilité d'intervenir dans l'amélioration de votre quotidien. Il nous a donc fallu faire un choix à, entre monopoliser notre ardeur sur cet unique projet ou apporter également des réponses au bien vivre sollicité par l'ensemble des villageois. C'est ce deuxième choix que nous avons privilégié.

En 2020, nous avons pris connaissance d'un problème récurrent concernant la station d'épuration. En ce début d'année, nous communiquerons sur ce point particulier puisque la mise en conformité de la station d'épuration va permettre de relancer le dossier du PLU, ce qui était impossible jusque-là.

En 2024, de bonnes nouvelles devraient venir égayer votre quotidien par l'arrivée tant attendue d'un dentiste, de deux nouveaux médecins, et d'autres praticiens, nous y travaillons ardemment. De nouveaux commerçants se sont installés depuis 2020 dans la Grand'Rue, et nous les remercions vivement pour leur confiance à avoir investi dans notre beau village. Je voudrais mettre en avant l'ensemble des commerçants, artisans et entrepreneurs qui contribuent à l'essor dynamique de Monestier de Clermont, et la meilleure façon de les remercier est de consommer local.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, la santé avant tout, et la possibilité que vous puissiez réaliser tous vos vœux les plus chers. L'ensemble du Conseil Municipal, et l'ensemble des agents de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter,

**Une belle année 2024 à vivre à Monestier de Clermont.**

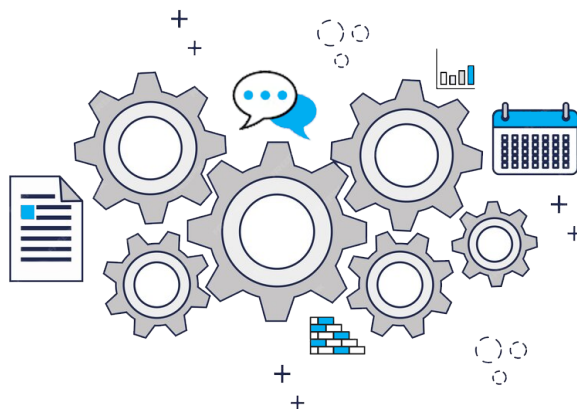
De façon non exhaustive, vous allez pouvoir vous remémorer toutes les actions réalisées depuis le début de notre mandat. Bonne lecture, et au plaisir de vous retrouver à la cérémonie des vœux en mairie, le vendredi 19 janvier 2024 à 19 heures.

Eric FURMANCZAK  
Le Maire

Être élu, c'est avant tout se mettre au service de la population, et cela doit se traduire par le respect des engagements annoncés.

Le bilan de mi-mandat permet de présenter l'avancement des projets, et de valider la trajectoire.

Quelques rappels d'actions correspondant aux engagements de campagne.



## POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES COMMERCES ET DES SERVICES

Nouveaux commerces et services arrivés depuis le nouveau mandat :

- \_ Atelier-Boutique « A.N.G Céramique » (poterie)
- \_ Brasserie « Chez Fernand »
- \_ Caviste « La Cave du Trièves »
- \_ Librairie « La nouvelle »
- \_ Atelier-Boutique « Les ateliers du chemin » (architecture, poterie, encadrement, ebanisterie, arts plastiques)
- \_ Opticien Lunetier « Les Binocles du Trièves »
- \_ Atelier-Boutique « Léz'Arts en Trièves » (produits locaux, atelier de bijouterie...)
- \_ Cabinet vétérinaire « Vet' Sud Isère » (vétérinaires ruraux)
- \_ Cabinet de sophrologie « Voyages à portée de mains »



## LES SERVICES TECHNIQUES

Le parc automobile devenu très ancien et coûteux en réparations, a été complètement changé avec l'achat d'un fourgon, d'un véhicule multi usage et d'un petit camion.

Les effectifs qui étaient au nombre de quatre en début de mandat sont passés à six, dont deux agents en CDD à ce jour.

Nous avons lancé l'application de signalements et de gestion des informations INFORME TA VILLE, qui permet à tout administré connecté de signaler aux services techniques des dysfonctionnements dans le village.

Depuis 2022, est mise en place une tournée de propreté urbaine par les agents municipaux, accompagnée par une entreprise extérieure pour le balayage de la voirie.



**SIGNALER UNE ANOMALIE SUR  
LE DOMAINE PUBLIC**

DISPONIBLE SUR  
Google play

Disponible sur  
App Store

**informe ta ville**  
Application Web Smart City **.com**

# CIMETIÈRE

En 2023, se sont déroulés les travaux préparatoires du futur aménagement de l'extension du cimetière (terrassements, soutènement, clôture, accès et sécurisation et élargissement de la voirie), et du jardin du souvenir.

Terrain acquis à cet effet par la commune, il y a de nombreuses années, nous étions contraints et obligés par le temps en rapport avec la subvention obtenue lors de son achat.



# MARCHÉ DE NOËL

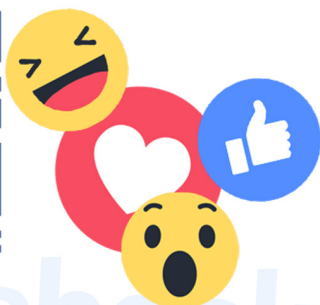
Le marché de Noël de la commune prend de plus en plus d'ampleur avec plus de 40 d'exposants composé d'artisans, créateurs, commerçants, associations... Un beau programme, spectacle magie de Noël, musiques et chants, visite du père Noël. En bonus une super météo, un peu fraîche en fin de journée. Cette année, l'organisation a été renforcée par l'association de l'union des commerçants de Monestier de Clermont que nous remercions sincèrement.



**TOUS LES MERCREDIS**  
MARCHÉ DES ARTISANS, PRODUCTEURS LOCAUX  
DE 15H À 19H  
PLACE DU CHAMP DE FOIRE



@VILLEDEMONESTIERDECLERMONT



RESTEZ À JOUR AVEC  
NOTRE PAGE FACEBOOK

## HORAIRE DE LA MAIRIE

LUNDI.....9h - 12h  
MARDI.....9h - 12h  
MERCREDI.....9h - 12h  
JEUDI.....9h - 12h  
VENDREDI.....9h - 12h

SAMEDI.....9h - 12h  
Uniquement pour les CNI et passeport  
- sur rendez-vous -

## CITY STADE

Depuis son installation en 2021, ce nouvel équipement sportif avec sa zone de détente, est apprécié de tous, jeunes et moins jeunes, familles, l'association Alphi, le Périscolaire... une belle réussite depuis son inauguration.

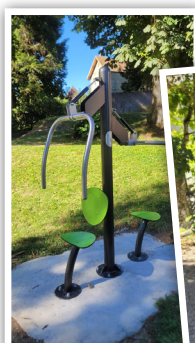


## SKATE PARK

Son installation est plus récente (décembre 2023). Il sera inauguré aux premiers beaux jours avec un accompagnateur spécialisé pour permettre aux non-initiés de se lancer dans l'aventure. Il était demandé par les jeunes du village à la suite de « la journée des Jeunes » qui leur a été consacrée.



## PARC DE LA MAIRIE



L'ancien toboggan ne répondait plus aux normes de sécurité. Une nouvelle aire de jeux pour les enfants a été aménagée, avec le retour du tant attendu « tourniquet ».

Trois agrès de sport sont venus compléter l'aménagement du parc, à la plus grande joie des enfants, parents, et sportifs.

Depuis 2020 sollicitation de la MFR de Vif et du CAFES de La Mure pour des travaux d'entretien d'espaces verts.



## ESPACE DÉCHETS VERTS

Depuis quelques mois, au bout de la rue du stade, un espace déchets verts est accessible sept jours sur sept.

Des tonnes de déchets verts sont ainsi valorisées en devenant du broyat mis à disposition de chacun. Cette opération issue d'une convention avec les services de la CCT est selon vos dires une très belle réussite.



## LA PISCINE

Inutile de vous dire que les épisodes caniculaires se sont succédés tout au long de l'été. La piscine a donc à nouveau connu un franc succès auprès des Monétérons, Triévois ou autres.

Cette année comme demandé depuis plusieurs années les heures d'ouverture ont été élargies : plus d'interruption d'une demi-heure entre le matin et l'après-midi durant la forte saison.

Chacun pouvait vaquer sur son transat, dans l'eau ou pique-niquer. Nous avons aussi choisi d'ouvrir sur plus de jours, le soir de 16h30 à 19h au mois de juin et sur l'après-midi au mois de septembre.

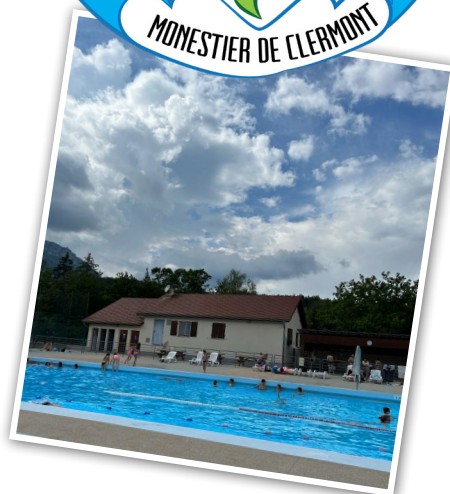
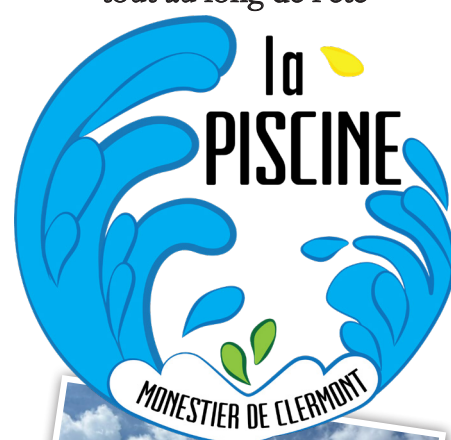
Tout ceci nécessite de trouver davantage de personnel. Le retour des usagers est très positif sur tous ces points. Ils ont beaucoup apprécié aussi la multiplication des parasols (et ce n'est pas fini), le prêt de matériel...

En ce qui concerne la fréquentation des groupes, une mise à disposition d'un deuxième maître-nageur a été proposée et acceptée par la Communauté de Communes du Trièves pour les scolaires.

Le centre de loisirs est venu très régulièrement et plus longtemps. Ceci ne serait pas possible sans l'implication des personnels municipaux ou autre qui permettent de faire vivre ce lieu de loisirs, de rencontre et de bien-être.

Plein d'idées nous trottent encore dans la tête, l'année prochaine sera à nouveau pleine de surprises nous l'espérons !

Beaucoup de nouveautés  
et des adaptations  
tout au long de l'été



## VAGUE DE CHALEUR



Pour faire face à la multiplication des épisodes caniculaires, afin d'aider les plus fragiles à faire face, le CCAS vous invite à vous manifester et à vous inscrire au « Plan Canicule » auprès du :

- \_ secrétariat de la mairie au 04 76 34 06 20
- \_ l'élue en charge du CCAS par mail à [caroline.fiorucci@monestierdeclermont.fr](mailto:caroline.fiorucci@monestierdeclermont.fr)

Vous pouvez aussi nous suggérer des actions sur ce thème. Nous profiterons de nos rencontres de fin d'année (repas et colis des Anciens) pour échanger avec vous sur ce sujet.

## ESPACES VERTS ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE



Le rond-point de la pharmacie a été réaménagé par les services techniques, afin de remplacer les végétaux en mauvais état, les traverses de bois très abîmées, et créer des points électriques pour sa mise en valeur.

Pour la décoration de la Grand'Rue des fanions multicolores ont été posées en premier lieu suivi de l'implantation du drapé lumineux et des décorations. Il nous est paru en effet judicieux d'apporter une certaine attractivité visuelle, pour accompagner l'ensemble de nos commerces anciens et nouveaux sur cette voirie commerçante, et leur confirmer notre soutien à leurs côtés. Une attention particulière est portée sur l'embellissement du village avec l'achat et la mise en place des grands pots de fleurs et des nombreuses jardinières. Cette opération se répétera chaque printemps, et se poursuivra sur d'autres secteurs du village.

## LA STATION D'ÉPURATION

Depuis 2020, suite à la non-conformité qui avait été constatée par les services de l'Etat depuis 2006, il nous a fallu engager études et travaux pour répondre aux exigences imposées dans le rapport de manquement. Après avoir renoué le dialogue, des travaux ont été réalisés sur le site qui devraient voir une issue positive par la levée espérée de la mise en demeure.



## ANCIEN GYMNASE

L'ancien gymnase et sa salle polyvalente où beaucoup de monétérons ont bien des souvenirs ne répondaient plus aux normes de sécurité, d'isolation ni d'accessibilité, et devenaient des gouffres financiers.

Ayant répondu au Plan de relance post Covid, et alliant l'opportunité de financement avec les Jeux Olympiques, sur le même site, un nouveau Dojo-salle de sport au sol est en cours de réalisation.

A l'étage, dans la continuité des premiers travaux, une salle polyvalente, nécessaire et attendue dans un village comme le notre, sera créée.

Le nouvel ensemble sera livré courant 2025.



# CULTUREL ET SPECTACLE, ET MANIFESTATIONS

Depuis 2020, nous conventionnons avec la MC2, et deux pièces de théâtre ont été jouées dans le village.

Un spectacle de cabaret a été offert lors du dernier repas des anciens.

Depuis 2020, nous finançons des animations féériques pour le plaisir de tous, lors du marché de Noël. Ceux-ci n'ont jamais connu autant de réussite et d'exposants, d'autant plus cette année avec l'implication des nouveaux bureaux de l'Union des Commerçants et du Comité des fêtes.

Cette année aussi, nous avons été retenus, et nous avons accueilli en qualité de « ville étape » la manifestation sportive « La France en Courant » ; soit l'homologue du tour de France cycliste mais se faisant uniquement à la course à pieds.

Nous poursuivons toujours notre partenariat avec le « trail des passerelles ». Cette année, la date de retenue du passage de la course dans le village est le 13 juillet prochain. Cette journée sera bien sûr clôturée par le feu d'artifice.



**TOUS LES DIMANCHES**  
MARCHÉ HEBDOMADAIRE  
DE 8H À 13H  
DANS LA GRAND RUE



## EQUIPEMENTS SPORTIFS DES CARLAIRES

Le stade de football était devenu dangereux pour la pratique de cette activité, et beaucoup de clubs refusaient de jouer, notamment les plateaux de jeunes. Une réfection du terrain a été entreprise en corrigeant un dénivelé de deux mètres. Malheureusement, avec les conditions météorologiques subies, la nouvelle pelouse a souffert. Elle fera l'objet d'un traitement par sablage puis re-garnissage aux beaux jours.

Des filets de protection et une main-courante sont venus compléter ce nouvel équipement qui sera inauguré au printemps.

De nouveaux vestiaires modulaires pour les clubs de rugby et de football vont venir remplacer les anciens devenus insalubres et dangereux. Ce nouvel équipement est très attendu par les licenciés de ces deux clubs.





## VOIRIE ET SÉCURITÉ

\_Sécurisation du cheminement piétonnier, Chemin des Chambons.

\_Sécurisation et amélioration de la chaussée, chemin des Côtes à hauteur du cimetière.

\_Amélioration de l'accès à l'école élémentaire et embellissement du parvis de l'école (Création d'un escalier sécurisé et d'une zone d'attente conviviale devant l'école élémentaire, déplacement des mâts d'éclairage public pour faciliter le cheminement des piétons, reprise des tranches affaissées et aménagements paysagers)

\_Autorisation du stationnement le dimanche sur trottoir (jour de marché) sur l'avenue de l'OCHE



## D'AUTRES PROJETS MOINS VISUELS, MAIS TOUS AUSSI IMPORTANTS SONT EN COURS OU EN DEVENIR :

- la remise aux normes réglementaires des logements communaux (isolation, chauffage, couverture) avant d'être remis à la location,
- la gestion de notre parc immobilier (ancienne perception, ancienne gendarmerie, anciens abattoirs, ancienne école maternelle)
- l'amélioration des services de la mairie (nouveau logiciel pour la prise de rendez-vous CNI et passeport, remplacement du parc informatique et de logiciels pour optimiser les services, remplacement du standard téléphonique)
- la mise en place d'outils de vidéoprotection
- la sécurité des accès nord et sud de la RD1075
- le passage sécurisé pour traverser la voirie de la déviation et se rendre au cimetière
- les études pour l'amélioration du site des cours de tennis
- rouvrir cette année un point d'information touristique en mairie
- le Plan Local d'Urbanisme va être retravaillé, ce qui est à présent rendu possible par la mise aux normes de la station d'épuration
- la poursuite du projet du chemin du Serpaton pour rejoindre la sortie sud de la RD1075
- le changement de tout l'éclairage public du village depuis cet été. De nouveaux lampadaires leds sont en cours d'installation depuis le mois de décembre, et vont venir remplacer progressivement l'ensemble du parc devenu obsolète, énergivore et coûteux, voire même interdit (110 remplacements par an pendant trois ans)

... POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE QUOTIDIEN !!



**PRENEZ  
RENDEZ-VOUS  
EN LIGNE**

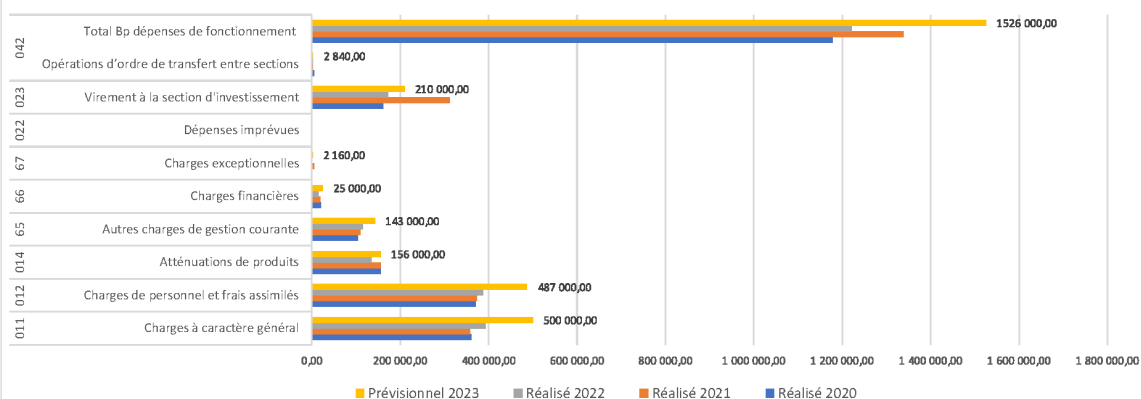
**Vous souhaitez faire une première demande  
ou renouveler vos papiers d'identité ?**

**Prenez rendez-vous en ligne sur RDV Service Public**

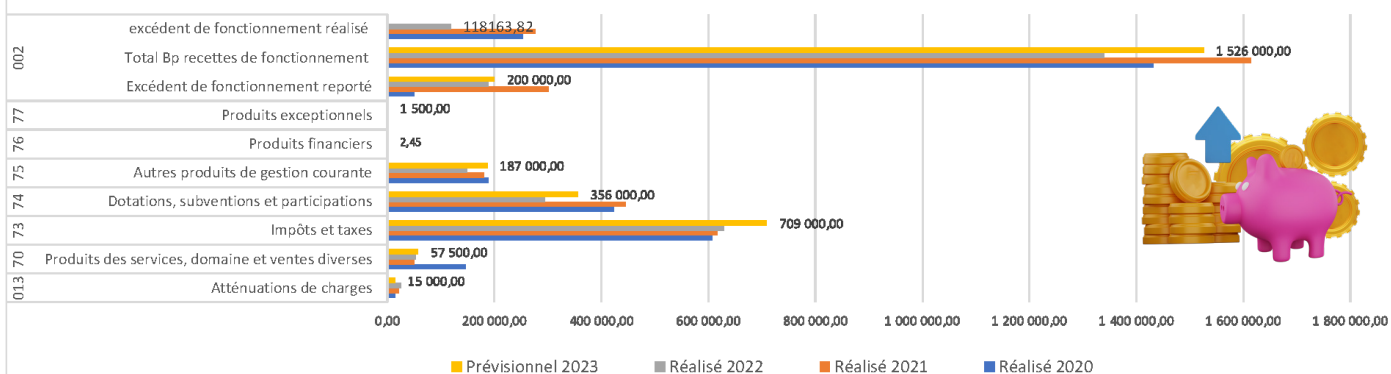
# BILAN FINANCIER



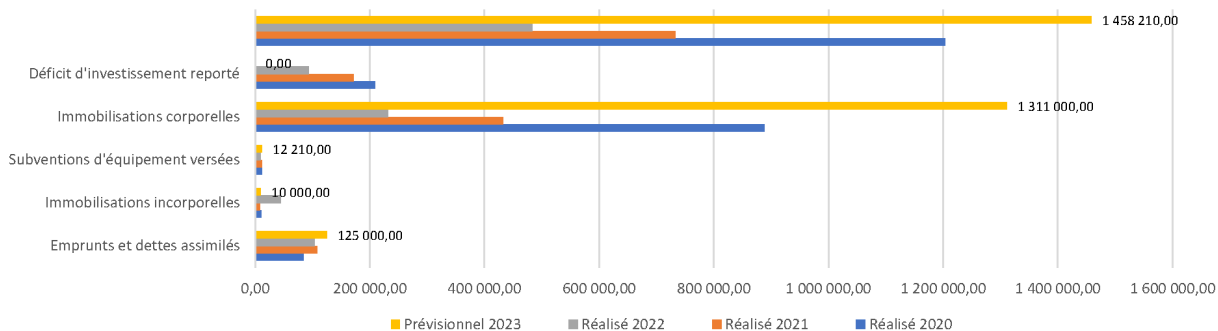
## Dépenses de fonctionnement - de 2020 au prévisionnel 2023



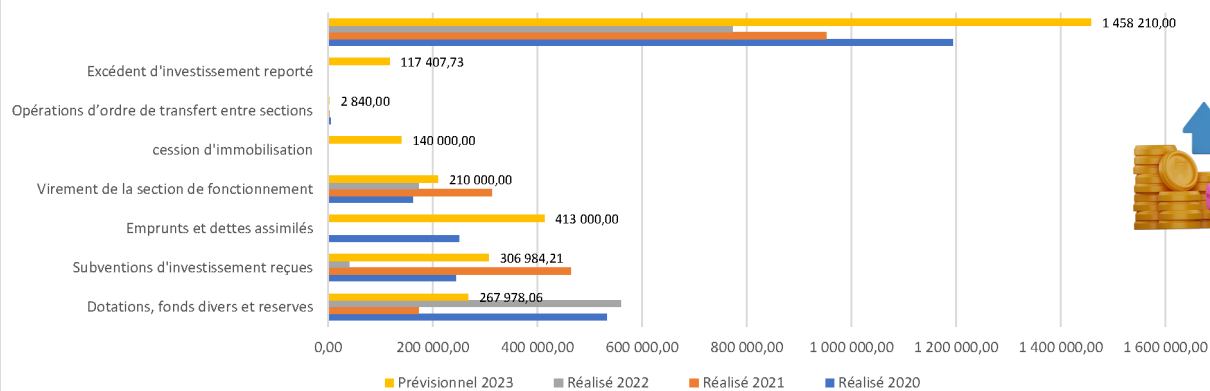
## Recettes de fonctionnement de 2020 au prévisionnel 2023



## Dépenses d'investissement de 2020 au prévisionnel 2023



## Recettes d'investissement de 2020 au prévisionnel 2023



# MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL : QUELQUES EXPLICATIONS

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

• **Le budget primitif**, prévisionnel, compte les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. C'est le seul budget qui lève l'impôt, il est donc particulièrement important : il doit tout prévoir. Le budget primitif, et le taux des impôts locaux, doivent être votés avant le 15 avril de chaque année, ou le 30 avril en cas d'élections municipales.

Fonctionnement, autofinancement et investissement

Un budget communal ne fonctionne donc pas simplement comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties: il résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante :

## Dépenses de fonctionnement :

- les frais de personnel,
- les charges à caractères général, (énergie, entretien divers, location, carburant...)
- les intérêts de la dette,
- les indemnités
- l'autofinancement (c'est-à-dire l'excédent dégagé par la section de fonctionnement).

## Recettes de fonctionnement :

- les impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, contribution économique territoriale),
- la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat,
- les produits de l'exploitation du domaine et des services publics locaux.

La section d'investissement comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

## Dépenses d'investissements :

- les travaux neufs,
- les grosses réparations,
- les acquisitions de terrains et d'immeubles,
- le remboursement du capital des emprunts.

## Recettes d'investissements :

- les subventions d'investissement,
- les fonds de concours à recevoir,
- les ventes de terrains et d'immeubles,
- les emprunts nouveaux,
- les reversements du fonds de compensation de la TVA,
- l'autofinancement.



L'autofinancement fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il met en valeur le patrimoine et l'équipement de la commune, son maintien et son développement. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance.

Plus cet autofinancement est important, plus la commune a de possibilités d'investir, et donc d'enrichir son patrimoine.

Le but de toute préparation budgétaire est par conséquent d'obtenir un autofinancement aussi élevé que possible.

Cet autofinancement doit prioritairement financer le remboursement du capital des emprunts (2/3) puis, avec le solde restant, financer des investissements nouveaux (1/3). Attention, il est également important de prendre en compte les frais de fonctionnement générés ensuite par le nouvel équipement acquis par la commune (qui varient de 2 à 20% de frais de fonctionnement selon les investissements réalisés).

Au regard des résultats de clôture de l'exercice 2022, l'équipe municipale, a programmé les investissements suivants sur une période allant de 2023 à 2026 :

Pour réaliser l'ensemble de ces investissements la commune a construit un plan pluriannuel d'investissement (PPI) intégrant les recettes attendues et un emprunt nouveau.

La commune a travaillé en amont pour les demandes de subventions pour l'ensemble des projets proposés dans ce PPI.

	coût	Attribution de Subventions ou demande en cours				Prévisionnel
		Département	Etat	Région		
Nouvelle salle DOJO	1 100 000,00	350 000,00	160 000,00	100 000,00	Début des travaux juillet 2023	fin : septembre 2024
Nouvelle salle Polyvalente	700 000,00	210 000,00	100 000,00	En cours	Début des travaux juillet 2024	fin : septembre 2025
Réfection des terrains sportifs	69 000,00	33 000,00			début des travaux mars 2023	fin octobre 2023
Vestiaires des terrains sportifs	179 000,00	87 500,00			début des travaux décembre 2023	fin mars 2024
Rénovations des logements communaux	150 000,00	En cours	En cours		début des travaux décembre 2023	fin juin 2024
Aménagement des parcs et jardins	89 000,00				début des travaux mars 2023	fin mai 2023
Agrandissement du cimetière	97 800,00	24 500,00			début des travaux avril 2023	fin juillet 2023
Création padel et rénovation terrain de tennis	220 000,00	En cours	En cours		début des travaux juin 2024	fin octobre 2024
Vidéoprotection	97 000,00		En cours	En cours	début des travaux juin 2024	fin aout 2024

La municipalité prévoit ses investissements en intégrant l'attribution des subventions ; il est possible que sans ses soutiens financiers la commune pourrait abandonner certains projets.

## POURQUOI VOS IMPÔTS FONCIERS ONT AUGMENTÉ EN 2023 ?

Depuis la loi n°2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

Les bases fiscales en 2023 ont été revalorisées de 7 % par l'Etat. Bien que la collectivité n'ait pas augmenté ses taux d'imposition, les habitants ont vu tout de même leurs impôts fonciers évoluer.

La commune rappelle que cette augmentation n'est pas du fait de sa politique locale.



MAIRIE DE MONESTIER DE CLERMONT  
103, grand rue  
38650 MONESTIER DE CLERMONT

E-mail : [accueil@monestierdeclermont.fr](mailto:accueil@monestierdeclermont.fr)  
Tél. 04 76 34 06 20  
Fax 04 76 34 13 39

<https://www.monestierdeclermont.fr/>  
Facebook : @villedeMonestierdeclermont



Directeur de publication :  
Éric FURMANCZAK

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS  
Tirage: 750 exemplaires